



## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 11 décembre 2017 à 19h00, Maison de Commune

Présidence : M. Boris Cuanoud

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis N° 07/2017 de la Municipalité relatif au budget 2018
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

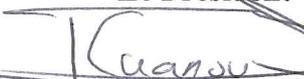
#### DECIDE

1. D'adopter le projet de Budget 2018 de la Commune d'Etoy, présentant un excédent de charges de CHF 137'455.00, après amortissements et attributions obligatoires.

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal  
du 11 décembre 2017.

**Le Président**

**La Secrétaire**

  
**Boris Cuanoud**

  
**Isabelle Muller**

